

Avis à la clientèle

## GRATUITÉ DU TRANSPORT ET HORAIRE RÉDUIT

**Saint-Hyacinthe, le 27 mars 2020** – Le transport en commun local de la Ville de Saint-Hyacinthe est désormais gratuit en tout temps, et ce, pour toute la durée de la crise liée à la COVID-19. Cette mesure vise à protéger les chauffeurs d'autobus en limitant la manipulation d'argent comptant.

Ce service doit être utilisé uniquement pour les déplacements essentiels comme aller au travail, à l'épicerie ou chez le médecin. Une personne présentant des symptômes liés à la COVID-19 ne peut pas utiliser ce moyen de transport.

### Horaire réduit

À compter du 30 mars, l'horaire des circuits d'autobus sera allégé. Les services offerts de 18 h à 22 h, les jeudis et vendredis, seront suspendus sur tous les circuits locaux. De plus, la ligne de taxi collectif T-61 vers le parc Les Salines ne sera plus en fonction jusqu'à nouvel ordre.

Pour plus d'information, visitez-le [www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/tarif](http://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/tarif) ou contactez le 450 778.8300.



**Transport en commun**  
Mesure exceptionnelle pour la durée de la crise



**GRATUIT**  
En tout temps  
sur le réseau local

**HORAIRE RÉDUIT**  
Aucun départ après 18 h



Ville de  
Saint-Hyacinthe  
Technopole agroalimentaire